

Que la Chambre ordonne au CRTC d'annuler immédiatement sa décision de ne pas accorder de permis à l'entreprise Arrow Lakes Television Society pour transmettre les émissions du canal 4 de Spokane à la ville de Nakusp.

M. l'Orateur: Conformément au Règlement, cette motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'ÉCONOMIE—LES SUBVENTIONS POUR L'ISOLATION DES MAISONS—LES MOTIFS DE LA LIMITATION DES PRIVILÈGES FISCAUX À LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à propos de sa dernière «boîte» électorale annoncée au cours d'une très importante déclaration faite à l'extérieur de la Chambre. Étant donné que les subventions pour l'isolation des maisons en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas imposables et qu'elles sont plafonnées à \$500 contre un maximum de \$350 imposables prévu dans le cadre du programme que le ministre et son collègue viennent tout juste d'annoncer, le gouvernement consent-il au moins à accorder les mêmes privilèges fiscaux aux autres provinces? Dans la négative, pourquoi ne le ferait-il pas?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré à plusieurs reprises à la Chambre que nous avons reçu des instances des provinces de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard concernant les coûts de l'énergie électrique et les fortes hausses qu'elles doivent subir étant donné qu'elles dépendent du pétrole étranger pour produire leur propre électricité. Elles sont donc dans une situation bien particulière. Je crois que la Nouvelle-Écosse produit près de 66 p. 100 de son énergie électrique grâce au pétrole. La province qui s'en rapproche le plus produit le tiers de son énergie électrique au moyen du pétrole soit la moitié du montant produit en Nouvelle-Écosse. Ces provinces sont donc dans une situation bien particulière et c'est pour cette raison que nous avons cru bon de leur laisser ces avantages et d'en tenir compte dans les subventions que nous accordons aux autres provinces du Canada.

L'ÉCONOMIE—LES SUBVENTIONS POUR L'ISOLATION DES MAISONS—DEMANDE DE REPORT DU PROGRAMME EN VUE DE LA CONSULTATION DES PROVINCES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire. J'estime que les différences entre les deux programmes ne reposent pas sur des faits concrets. Comme le ministre le sait fort bien, il s'agit d'une affaire politique. Je

Questions orales

voudrais donc poser au ministre la question suivante: étant donné que deux provinces, l'Alberta et l'Ontario, ont déjà exprimé de sérieuses réserves au sujet du programme et ont critiqué l'absence de consultations et l'empiètement sur les droits provinciaux et vu ce manque de consultation et cette diligence inconvenante à mettre ce programme en œuvre, le gouvernement est-il maintenant disposé à différer l'entrée en vigueur du programme, afin d'accorder plus de temps aux provinces et leur permettre d'adopter les mesures législatives et d'effectuer les révisions budgétaires nécessaires?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, laissez-moi parler de ces consultations. Je trouve cette revendication fort étrange de la part de l'Ontario, par exemple. Avant la dernière réunion des ministres de l'Énergie le 11 mai dernier, j'ai fait savoir à tous les ministres qui devaient assister à cette réunion que j'aimerais savoir ce qu'ils se proposeraient de faire ou ce qu'ils avaient fait au sujet de l'économie d'énergie. On avait signalé que ce serait un point important à l'ordre du jour et ce fut le cas. Il a été question dans les entrevues accordées aux journalistes à la suite de la conférence des ministres d'un programme national d'isolation. De nombreuses questions ont été posées par les députés de votre côté, monsieur l'Orateur...

M. Hnatyshyn: Du côté de l'Orateur?

M. Gillespie: ...au cours des semaines suivantes: allions-nous ou non établir un programme national d'isolation? J'avais alors déclaré que des discussions se poursuivaient entre les ministres de ce côté-ci de la Chambre. J'ai souligné que le programme serait très coûteux, et que nous tenions à être sûrs de pouvoir raisonnablement nous permettre de l'offrir aux Canadiens.

Avant d'annoncer quoi que ce soit, j'en ai discuté longuement avec tous les ministres de l'Énergie et avec leurs premiers ministres. Les hauts fonctionnaires de mon cabinet s'en sont entretenus avec les divers bureaux du gouvernement provincial. Je comprends que le gouvernement de la province de l'Ontario se fasse un peu de souci. On était alors en pleine campagne électorale, ce dont le député se souviendra peut-être. Le gouvernement a proposé un programme d'emprunts que les banques étaient censées administrer. Ce sera peut-être un supplément très utile pour notre propre programme.

Une voix: Répondez à la question.

M. Gillespie: Mais je ne vois pas qu'il puisse en rien remplacer notre programme de subventions. Il peut constituer un supplément utile car alors ceux qui auront besoin de fonds supplémentaires pourront peut-être en trouver. Je laisse au gouvernement de l'Ontario le soin de décider s'il ira de l'avant. Je n'admets pas qu'on nous accuse de lui avoir en quelque sorte volé son programme.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le fait est que le ministre a reçu des réponses et des propositions de rechange dont il n'a pas tenu compte.

Des voix: Bravo!